

AVENANT N° 6 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Entre :

- le **MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**
représenté par le directeur des sports,
désigné ci-dessous par le ministère

et

- la **FEDERATION FRANÇAISE DE BASKETBALL**
représentée par son président, Monsieur Jean-Pierre SIUTAT
désignée ci-dessous par la fédération,
N° SIRET : 784 405 862 00052

PREAMBULE :

La convention pluriannuelle signée en 2014 par les deux parties prévoit que la subvention est notifiée chaque année par le ministère chargé des sports et en mentionne le montant prévisionnel. Le présent avenant a pour objet de définir les objectifs et actions retenus d'un commun accord pour 2016 et d'en fixer les modalités financières.

COMPLEMENT :

Considérant les mesures du comité interministériel égalité et citoyenneté du 6 mars 2015 qui prévoit notamment un droit universel au service civique d'une part et la mobilisation des fédérations sportives dans un programme « citoyens du sport » d'autre part ;

Il est ajouté au 1) de l'article 1 de la convention pluriannuelle 2014-2017 « Objet de la convention et engagements » la mention suivante :

- Obtenir l'agrément national de l'agence du service civique pour l'accueil de volontaires et promouvoir la signature de contrats (dans les structures affiliées de la fédération)
- Mettre en œuvre le plan fédéral Citoyens du sport afin de favoriser une plus grande accessibilité à la pratique sportive des jeunes âgés de 14 à 20 ans.

ARTICLE 1 : Objectifs particuliers

Dans le cadre des objectifs généraux définis à l'article 1 de la convention pluriannuelle, la fédération s'engage à mettre en œuvre la politique et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs partagés définis à l'article 1 et plans d'actions figurant dans les tableaux annexés au présent avenant tant pour la performance que pour le développement.
Les annexes font partie intégrale du présent document.

L'administration s'engage, sous réserve de la disponibilité des crédits, à soutenir financièrement la réalisation de ces objectifs dans les conditions exposées ci-après.

ARTICLE 2 : Modalités d'exécution de la convention pluriannuelle

Les tableaux annexés au présent avenant retracent les financements apportés en 2016 par le ministère chargé des sports aux projets de la fédération¹ concourant à la réalisation des objectifs généraux mentionnés à l'article 1 de la convention pluriannuelle et des objectifs et actions particuliers prévus.

ARTICLE 3 : Montant de la subvention et conditions de paiement

Le montant de la subvention attribuée à la fédération sur le programme Sport pour l'année 2016 s'élève à 2 028 811 €. Déduction faite de l'avance prévisionnelle versée, soit 847 733 €, le solde restant s'élève à 1 181 078 €. Il est versé en une fois, après signature du présent avenant.

Par ailleurs pour mémoire, il convient d'ajouter à cette subvention 205 000 € concernant les aides personnalisées (toutes charges comprises) aux sportifs de haut niveau de la fédération mises en place auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF est chargé d'en assurer le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère.

Au total, le soutien financier direct du ministère s'élève donc à 2 233 811 €.

Aussi, la valorisation des cadres techniques affectés par le ministère en qualité de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération s'élève à : 4 340 700 €.

Pour mémoire, la subvention d'un montant de 77 673 € précédemment versée au titre des indemnités de sujétion attribuées par le ministère aux agents publics exerçant des missions de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération, conformément aux articles R. 131-16 et R. 131-23 du Code du sport est remplacée par le versement direct aux agents, par le ministère, d'une indemnité d'un montant égal.

ARTICLE 4 :

Les autres clauses de la convention initiale non contraires au présent avenant demeurent applicables.

Fait à Paris le 08/06/2016

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE BASKETBALL

LE DIRECTEUR DES SPORTS



- 9 JUIN 2016

WISE LE 06/06/16. DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ 210.227 2011

Pour le directeur des sports
L'adjointe au directeur des sports,
Chef de service

Claude SAGNAC

¹ –dont le coût prévisionnel inscrit sur la demande de subvention est rappelé sur les tableaux annexes en regard de la subvention accordée

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 – Objectifs et indicateurs de performance

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Annexe 3 – Relevé d'identité bancaire

Objectifs et indicateurs de performance nationaux retenus par le ministère	2014		2015		2016		2017	
	Résultat	Indicateur	Résultat	Indicateur	Résultat	Indicateur	Résultat	Indicateur
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires.		Nombre de licences	502207	513727	505000	510000	510000	510000
		Nombre d'ATP	70209	86424	40300	45000	45000	50000
		Nombre total de licences et d'ATP	578416	600151	545000	555000	555000	560000
		Nombre et taux de licences féminines	184301 (31,86%)	186088 (30,99%)	185000 (33,63%)	186000 (33,47%)	187000 (33,67%)	187000 (33,67%)
		Nombre et taux de licences en ZUS	16127 (3,17%)	21480 (4,18%)	- (%)	- (%)	- (%)	- (%)
		Nombre et taux de licences de jeunes de 14 à 20 ans	56333 (10,00%)	101728 (19,98%)	0 (%)	0 (%)	0 (%)	0 (%)
		Nombre de clubs accueillant des personnes en situation de handicap	38	38	0	0	0	0
		Nombre de clubs accueillant des personnes en situation de handicap	38	38	0	0	0	0
		Sollicité financière	44,17	42,02	42,0 %	42,0 %	42,0 %	42,0 %
		Rang sportif de la France	3	3	5	5	5	5
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs.		Taux de suivi médical complet - SHN	89,42%	91,4%	90%	90%	90%	90%
		Taux de suivi médical complet - Espoirs	100%	100%	90%	100%	100%	100%
Emplois d'avenir		Nombre d'emplois d'avenir	73	32	0	0	0	0
		Nombre et taux de lettres de missions signées	55 (87,3%)	59 (95,16%)	%	%	%	%

Objectifs partagés	N-1		N		N+1	
	Résultat	Indicateur	Résultat	Indicateur	Résultat	Indicateur
Favoriser l'accès aux publics éloignés de la pratique et le développement des nouvelles pratiques	15227	Nombre de pratiquants basket à 3	18143	17000	20000	25000
Développer une politique de féminisation	4209	Nombre de championnes et d'officielles	5135	4864	4961	5050
Développer une politique forte en DOM TOM	11	Nombre de joueurs(sees) issus des DOM TOM dans les équipes nationales et dans les clubs de haut-niveau (N3/LFB)	12	18	20	20
Renforcer les rapprochements territoriaux et la structuration territoriale de la FFBB par la mise en œuvre de la politique fédérale	189	Nombre de regroupements territoriaux de clubs	260	75	100	125
Mettre en place une politique d'accession de la France dans les instances internationales	19	Nombre de postes FIBA MONDE et EUROPE	19	19	19	19
Accompagner l'insertion professionnelle des sportifs (ves) de haut niveau quel que soit leur statut (élèves, étudiants, salariés ou sportifs professionnels)	6	Nombre de SHN accompagnés dans un dispositif de reconversion	8	5	5	5
PROJET PERFORMANCE RIO : Avoir des équipes de France Séniors (FG) performantes aux Jeux Olympiques	H : Bronze F - Titane	Résultats aux compétitions de référence dans l'année	H3 F 2	CE H deux premiers CE F première place	JO H et F podium	qualification CM CE F 4 premier
PROJET RELÈVE en préparant le renouvellement de l'équipe avec 6 collectifs espoirs G et F (Espoirs Juniors, Cadets(es)).	76%	Nombre de contrats professionnels signés dont les bénéficiaires sont passés par les structures du PES	83%	90%	95%	95%
Formation de cadres par les diplômes d'Etat	36	Nombre de DEDES JEPS	51	70	70	70
Adopter nos formations d'encadrement (arbitres, entraîneurs dirigeants) aux besoins des clubs et à nos orientations politiques	1536	Nombre de personnes formées par l'INFBB (institut national de formation)	688	600	600	600
Contribuer à la promotion du basket comme facteur de santé	18	Nombre de structures proposant l'activité basket santé	31	40	100	150

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Objectifs / Action / Rubrique	Montants			Engag. fédéral
	Budget	Demande	Accordé	
Favoriser l'accès aux publics éloignés de la pratique et le développement des nouvelles pratiques	1 580 850 €	330 000 €	330 000 €	1 250 850 €
Action 1				
Ethique et prévention des incivilités dans le sport	1 580 850 €	330 000 €	330 000 €	1 250 850 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	27 500 €	15 000 €	15 000 €	12 500 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	542 600 €	130 000 €	130 000 €	412 600 €
Développer une politique de féminisation	1 010 750 €	185 000 €	185 000 €	825 750 €
Action 1	607 200 €	50 000 €	40 000 €	567 200 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	607 200 €	50 000 €	40 000 €	567 200 €
PROJET RELEVE en préparant le renouvellement de l'élite avec 6 collectifs espoirs G et F (Espoirs, Juniors, Cadets(tes)).	2 475 500 €	1 025 000 €	1 018 365 €	1 457 135 €
Action 2	2 410 500 €	960 000 €	955 000 €	1 455 500 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	1 541 000 €	590 000 €	585 000 €	956 000 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	869 500 €	370 000 €	370 000 €	499 500 €
Action 3	65 000 €	65 000 €	63 365 €	1 635 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	65 000 €	65 000 €	63 365 €	1 635 €
PROJET PERFORMANCE RIO : Avoir des équipes de France Séniors (F/G) performantes aux Jeux Olympiques	2 398 240 €	800 000 €	746 446 €	1 651 794 €
Action 2	2 088 240 €	705 000 €	655 000 €	1 433 240 €
Aides personnalisées (AP)	205 000 €	205 000 €	205 000 €	0 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	1 883 240 €	500 000 €	450 000 €	1 433 240 €
Action 3	310 000 €	95 000 €	91 446 €	218 554 €
Accompagnement sanitaire préventif	295 000 €	80 000 €	78 000 €	217 000 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	15 000 €	15 000 €	13 446 €	1 554 €
Contribuer à la promotion du basket comme facteur de santé	28 000 €	15 000 €	10 000 €	18 000 €
Action 3	28 000 €	15 000 €	10 000 €	18 000 €
Promotion des APS comme facteur de santé	28 000 €	15 000 €	10 000 €	18 000 €
Adaptier nos formations d'encadrement (arbitres, entraîneurs dirigeants) aux besoins des clubs et à nos orientations politiques	979 000 €	15 000 €	10 000 €	18 000 €
Action 4	979 000 €	80 000 €	80 000 €	899 000 €
Formations fédérales	979 000 €	80 000 €	80 000 €	899 000 €
Formation de cadres par les diplômes d'Etat	307 500 €	42 000 €	42 000 €	265 500 €
Action 4	307 500 €	42 000 €	42 000 €	265 500 €
Professionnalisation de l'activité	307 500 €	42 000 €	42 000 €	265 500 €
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs	95 000 €	10 000 €	10 000 €	85 000 €
Action 3	95 000 €	10 000 €	10 000 €	85 000 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	95 000 €	10 000 €	10 000 €	85 000 €
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives	18 420 €	9 000 €	7 000 €	11 420 €
Action 1	18 420 €	9 000 €	7 000 €	11 420 €
Programmes d'échanges internationaux	18 420 €	9 000 €	7 000 €	11 420 €
TOTAL	8 489 710 €	2 361 000 €	2 283 811 €	6 205 899 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

205 000 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

2 078 811 €

Crédit Mutuel

CCM PARIS 13 LES GOBELINS
Tél 08-20-09-98-84
55 AVENUE DES GOBELINS
75013 PARIS

Relevé d'identité bancaire-IBAN

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, etc...)

This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to account (credit, transfers, payments, etc....)

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
10278	06043	00020568401	07	CCM PARIS 13 LES GOBELINS

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account number)	BIC (Bank Identification Code)
FR76 1027 8060 4300 0205 6840 107	CMCIFR2A

TITULAIRE DU COMPTE
ACCOUNT OWNER

FEDERATION FRANCAISE DE
BASKETBALL
117 RUE DU CHATEAU DES RENTIERS
75013 PARIS

IN - 01/11 - HEC0010
10113270300060